

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le Grand Théâtre de Québec s'illumine

Québec, le mercredi 18 septembre 2013 – La ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Agnès Maltais, a procédé aujourd'hui à l'inauguration de la mise en lumière du Grand Théâtre de Québec, le haut lieu de la diffusion des arts de la scène dans la capitale.

Pour l'occasion, M^{me} Maltais était accompagnée de la présidente du conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec, M^e Suzanne Gagné, du président et directeur général de l'institution, M. Marcel Dallaire, et de la présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec, M^{me} Françoise Mercure, dont l'organisme a effectué la maîtrise d'œuvre de cette mise en lumière. Une plaque commémorative a également été dévoilée lors de l'événement.

La mise en valeur du Grand Théâtre de Québec

Dès l'idée de départ lancée en février 1963 par le premier ministre Jean Lesage d'instaurer dans la capitale un édifice regroupant tous les arts de la scène à son inauguration officielle le 16 janvier 1971, la genèse du Grand Théâtre de Québec constitue une étonnante saga qui a retenu, pendant les huit années de sa construction, l'attention des Québécois qui attendaient avec impatience la naissance de leur théâtre.

Le concept de mise en lumière du Grand Théâtre de Québec intègre la mise en valeur des principaux éléments architecturaux de l'édifice conçu par l'architecte Victor Prus. À ce propos, cette illumination évoque, par l'entrelacement de la lumière blanche à la base des murs et par la lumière colorée des pilastres, un grand rideau de scène. La technologie DEL (diodes électroluminescentes) a été utilisée pour l'ensemble des luminaires de cette réalisation, permettant notamment une faible consommation d'énergie et une durée de vie prolongée. Il s'agit d'une première pour le plan lumière de la capitale. Rappelons-nous que la mise en lumière du Grand Théâtre avait été annoncée en 2012 dans le cadre des festivités entourant le 40^e anniversaire de cette institution.

Le plan lumière de la capitale

La mise en lumière du Grand Théâtre de Québec s'inscrit dans le plan lumière pour la capitale. Lancé en 1998 par la Commission de la capitale nationale du Québec, ce plan propose une planification nocturne de la ville qui considère la lumière

comme un outil de mise en valeur du patrimoine bâti et des lieux emblématiques de la capitale nationale.

Ce plan compte à ce jour une vingtaine de réalisations, généralement soutenues par la Commission. Le Grand Théâtre s'ajoute ainsi aux édifices emblématiques ayant bénéficié de l'apport de l'organisme dans leur mise en valeur nocturne.

Créée en 1995 par l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec s'acquitte d'une triple mission à l'égard de la capitale : contribuer à son aménagement et à son embellissement, en faire la promotion, par un programme varié d'activités de découverte et de commémoration, et conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut.

– 30 –

Pour information :

Mélanie Harvey
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail
et ministre responsable de la Condition féminine
Tél. : 418 643-4810

Lucie Cloutier
Grand Théâtre de Québec
| Tél. : 418 643-8111, poste 2113

Hélène Jean
Commission de la capitale nationale du Québec
Tél. : 418 528-0773